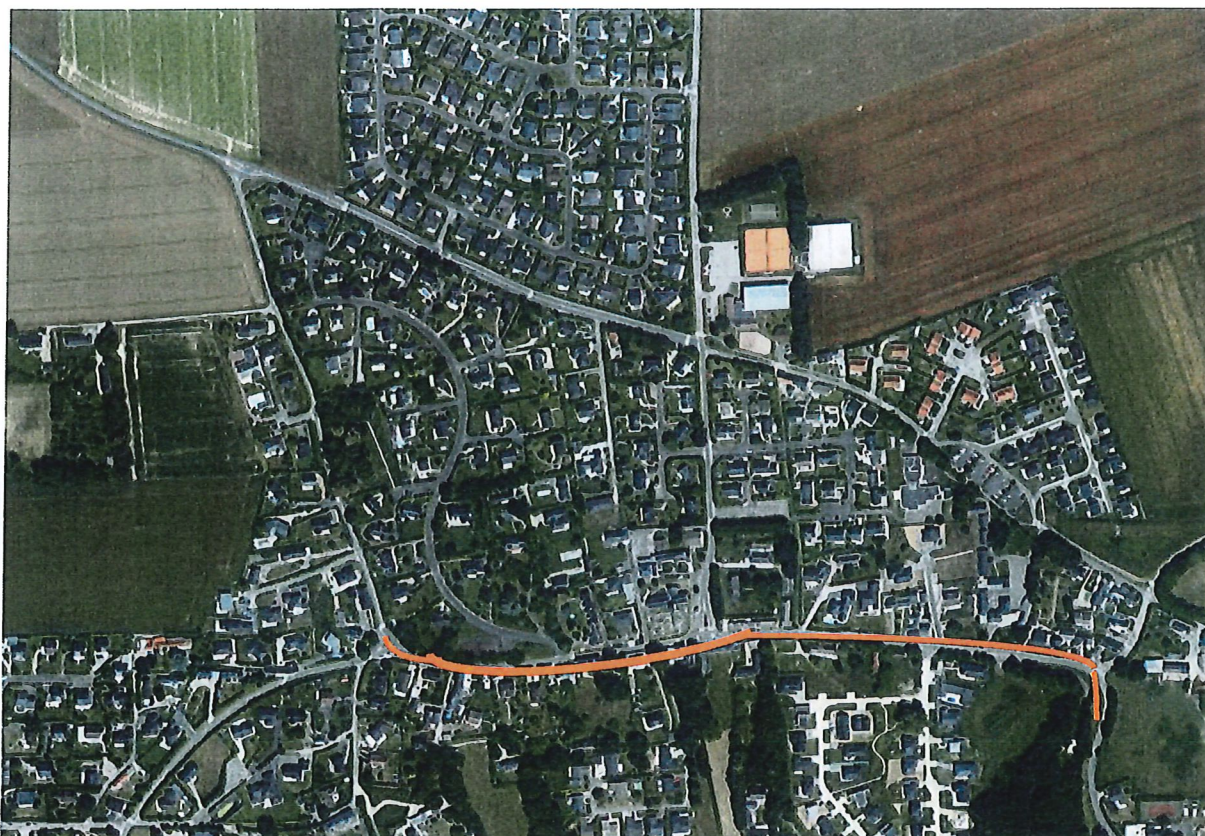


Madame, Monsieur,

Du 15 au 17 juillet 2026, la mairie de Saint-Martin-du-Manoir et le Département de la Seine-Maritime vont procéder à des travaux de réfection de la rue André Mabire (reprise des enrobés).



Dans le cadre de cette réfection, la rue André Mabire sera fermée à la circulation de 8h à 18h, depuis le haut de la Côte de Gournay, jusqu'à la Côte de Saint Laurent-de-Brévedent (après le panneau de sortie d'agglomération).

Le début de la rue André Mabire, depuis la route de Montivilliers jusqu'à la Côte de Gournay, sera très compliquée à la circulation car les camions impliqués dans les travaux stationneront à cet endroit.

Les riverains empruntant cet axe pour accéder à leur habitation devront sortir leurs véhicules avant 8h et les stationner sur les différents parkings de la commune :

- place de l'Église (16 places),
- place de l'Europe (32 places),
- parking impasse de la Mairie (12 places),
- parking du gymnase (38 places),
- parking de la salle hexagonale (7 places),
- parking de la salle polyvalente (8 places),
- parking de l'école (54 places).

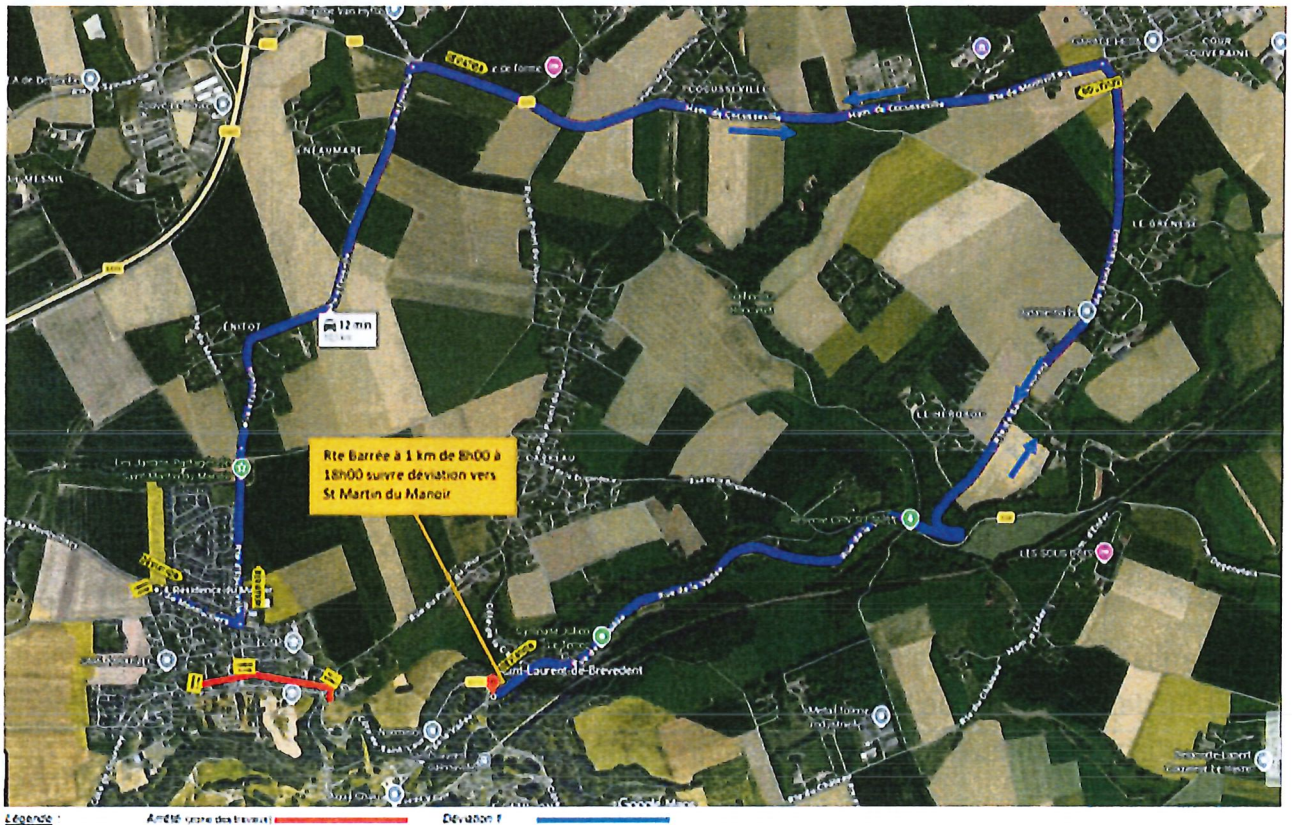
Seuls les véhicules d'urgence pourront accéder pendant les travaux. Le parking en haut de la Côte de Gournay sera interdit aux arrêts et stationnements.

Un plan de déviation par le hameau d'Enitot est mis en place par le Département de la Seine-Maritime (voir le plan ci-dessous).

### DÉPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME

Travaux de reprise des enrobés D 111 - Rue André Mabire sur la Commune de Saint Martin du Manoir

**Rte barrée de 8h00 à 18h00** déviation dans les deux sens de la circulation vers la Rte de Montvilliers, la Rte d'Epouville, D31GIR60, D31, D31GIR70, D 234, D34 vers Saint Laurent de B.



En vous remerciant pour votre compréhension.

Saint-Martin-du-Manoir, le 9 juillet 2026

Le Maire, Jean-Luc FORT

